

## Begnins

# Faute d'entente, le collège sera en retard et plus petit

**A cause de différends en série, rien ne se construit. Il faudra encore des Portakabin à la rentrée 2013**

Yves Merz

En 2008, il était question de réaliser un imposant collège à 35 millions de francs, avec une vingtaine de classes, une cantine, des salles de gymnastique, une aula et salle de spectacle, etc. Aujourd'hui, l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE) doit se résoudre à acquérir trois nouveaux Portakabin pour loger les élèves à la prochaine rentrée. Et encore, cette proposition a été rejetée par l'organe délibérant de l'AISE, qui trouve ces classes provisoires mal climatisées. Un nouveau projet tenant compte de ce problème sera présenté en juin.

C'est peu dire que le projet de construction scolaire a pris un gros retard et il a été, en plus, drastiquement revu à la baisse. L'extension du collège de Begnins, programmée pour la rentrée 2014, sera ainsi réduite à un seul bâtiment, avec huit classes et une cantine provisoire. A l'horizon 2015, l'AISE prévoit par ailleurs de réaliser quatre classes supplémentaires à Saint-George, quatre à Le Vaud et une à Bassins.

Du point de vue des parents, qui avaient manifesté leur inquiétude aux autorités en 2008 (le collège était déjà saturé), il est difficile d'admettre qu'une telle priorité n'est pas respectée. Surtout si ces retards sont liés aux différends apparus entre les décideurs.

## Une ou plusieurs écoles?

Les premières divergences ont éclaté entre les politiques et les pédagogues. La direction scolaire estime que la concentration des élèves sur un seul site est la meilleure formule. «Cela permet aux élèves de profiter de tous les équipements au même endroit et d'éviter des transports pendant les heures d'école», argumente Pierre Jaccard, responsable de la planification des constructions scolaires au sein de la Direction générale de l'école obligatoire (DGEO) de l'Etat de Vaud.

Au contraire, les communes préfèrent garder des classes dans les villages. Et Begnins ne voyait pas d'un très bon œil débarquer autant d'élèves. «On ne peut pas



Dans une première étape, un seul bâtiment sera construit, à l'emplacement de la maison jaune. Il comprendra huit classes et une cantine scolaire au rez. ALAIN ROUÛCHE

«Nous sommes pragmatiques et HarmoS a changé la donne»

Pierre Jaccard, responsable des constructions scolaires à l'Etat

avoir un tel mammoth, on n'a pas de gare routière adaptée», remarque son syndic, Antoine Nicolas. Enfin, le montant de 35 millions a effrayé plus d'un syndic.

Résultat, le projet a été réduit, et le principe de réaliser de nouvelles classes dans les villages du

haut a été admis par le canton. «Nous sommes pragmatiques, et HarmoS a changé la donne», concède Pierre Jaccard.

Ce sont ensuite des problèmes d'ordre financier qui ont divisé l'AISE et la commune de Begnins. Car la première paie les investissements liés au secondaire, et l'autre ceux du primaire. «Il n'était pas question qu'on finance l'aula avec la salle de spectacle», déclare Didier Lohri, syndic de Bassins et président du comité directeur de l'AISE.

Quand enfin, début 2011, les crédits d'étude ont été votés, on espérait voir débiter les travaux en 2012. Mais au vu de l'état des

finances de plusieurs communes, la réalisation du bâtiment comprenant notamment la cantine scolaire et l'UAPE a été remise en question puis abandonnée. Enfin de longues et pénibles discussions ont encore eu lieu entre l'AISE et Begnins pour savoir qui allait financer et devenir propriétaire de ces nouveaux locaux. Ce sera finalement Begnins, et l'AISE sera locataire. Restera à définir le loyer.

Le syndic de Begnins, Antoine Nicolas, tient à préciser que les trois autres bâtiments avec salles de classes et de gym, équipements parascolaires, et salle de spectacle, pourront toujours être réalisés ultérieurement, en cas de besoin.

## Commentaire

### Les querelles de clocher ont figé l'école



Yves Merz  
Rédacteur

Que de palabres et de bisbilles! Sans viser personne en particulier, il est clair que les décideurs ne sortent pas grandis de cette histoire. Souvent, ils ont défendu les intérêts d'une commune ou d'une autre au

détriment de l'intérêt général des élèves. Et certains imaginent encore mal l'école moderne sous forme de campus, avec des enfants qui ne rentrent pas à midi pour manger. Il faut se faire à l'idée que les mamans ne sont plus toutes à la maison à préparer le dîner.

Et c'est aussi pour défendre ce modèle d'un autre temps que les communes avaient choisi à tout prix de rester propriétaires de leur école villageoise,

refusant qu'elle entre dans le pot commun de l'association. Aujourd'hui, beaucoup regrettent. Pour mieux anticiper les besoins, tous les locaux scolaires devraient appartenir à l'association et les charges réparties équitablement entre les communes. Ce principe, le canton prévoit de le généraliser, mais pas avant l'horizon 2018. Que de temps perdu durant lequel les élèves suent ou grelottent dans des Portakabin.

## Querelle à Nyon autour de l'extension du McDo

Des habitants du quartier des Fontaines s'opposent à l'agrandissement du fast-food du nord de la ville



Philippe-Jean Perret se plaint notamment des déchets. N.R.

«C'est déjà le petchi au chemin du Joran!» Propriétaire d'un appartement dans le quartier des Fontaines, à Nyon, Philippe-Jean Perret a décidé de réagir lorsqu'il a appris que le McDonald's comptait s'agrandir. «Le problème numéro un est le trafic, on circule déjà très mal à cause du McDo, peste-t-il. Alors imaginez la situation quand il pourra accueillir plus de monde!» Les riverains sont aussi de plus en plus agacés par les déchets qui jonchent le sol. «Le concierge retrouve même des frites dans les fontaines!» plaisante Philippe-Jean Perret.

Décidé à ne pas rester les bras croisés, ce conseiller communal a placardé un manifeste sur les portes des immeubles: «N'hésitons pas à mettre tout en œuvre pour faire enregistrer notre désaccord, pour faire opposition à cette extension.» Une démarche qui a porté ses fruits, puisque une cinquantaine de voisins ont déjà signé l'opposition.

Du côté du Service de l'urbanisme, c'est la surprise. «Le res-

taurant ne fait qu'agrandir sa vérande, note un employé. Ce n'est pas parce qu'il sera plus grand qu'il y aura plus de trafic.» Le service est d'autant plus étonné que personne n'est venu consulter les plans. «Les gens ne savent même pas ce qu'ils signent. Ça va sans doute se dégonfler comme ça s'est gonflé!»

Responsable communication chez McDonald's Suisse, Aglaë Strachwitz se montre plus conciliante: «Il y a toujours des oppositions contre ces projets, c'est une étape normale du processus et nous allons dialoguer avec les autorités et les voisins.» N.R.

## Discussion animée sur les zones 30 à Begnins

Les habitants du village étaient conviés jeudi soir à débattre sur les limitations visées par un référendum

Une trentaine de Beginois ont fait le déplacement, jeudi soir, à la salle du Conseil. Invités par l' élu Olivier Maillard, ils ont longuement débattu sur l'installation de zones à 30 km/h dans les ruelles du village, votée lors du dernier Conseil. Convaincu du danger représenté par ces secteurs à vitesse réduite, Olivier Maillard a lancé un référendum.

Pour recueillir des signatures, il a convié Pascal Prince, cofondateur de l'association jurassienne Mobilant, qui le chapeaute dans sa démarche. Après un bref exposé, la parole a été donnée aux participants, dans un joyeux

brouhaha. Si certains pensent que cette mesure rendra le village plus sûr, d'autres doutent de leur efficacité. «J'habite dans la Grand-Rue depuis cinquante-quatre ans et il n'y a jamais eu d'accident, remarque un habitant. Cet argent, on pourrait le mettre ailleurs!»

«La Municipalité a répondu à une demande de la population», a réagi le syndic Antoine Nicolas, qui a accusé Mobilant d'avancer des arguments de lobbyistes.

Au final, le débat n'aura pas départagé les pro et anti-zones 30, mais a permis à Olivier Maillard de glaner quelques signatures supplémentaires. Car il en manque encore plus de la moitié, sur les 171 à récolter d'ici à mardi. «Pour moi, c'est de l'ordre du possible, mais je ne me fais pas d'illusions, je sais que ça ne sera pas un raz de marée.» N.R.

## Les Verts soutiendront le candidat le plus écolo

A Morges, les écologistes organiseront des auditions afin de choisir pour quel candidat ils appelleront à voter

En froid avec le PS depuis quelques semaines, les Verts de Morges ne savent toujours pas quelle recommandation de vote ils donneront en vue de l'élection complémentaire à la Municipalité. Une hésitation qui ne devrait pas trop durer puisque le comité du parti, réuni jeudi soir, a finalement trouvé un moyen pour savoir à qui ira sa préférence.

Les écologistes ont décidé de s'inspirer de ce qui se fait pour le Conseil fédéral - l'audition des prétendants -, mais en l'appliquant aux candidats d'autres partis. «Il s'agit surtout de se faire une idée de leurs connaissances et de leurs positions en matière d'écologie, mais ce ne sera pas un examen», rassure Patrick Goette, président des Verts morgiens. Concrètement, Jean-Jac-

ques Aubert (PLR), Maria Grazia Velini (PS) et François Meylan (indépendant), qui ont tous accepté d'être entendus, passeront donc leur oral devant deux Verts (Yvan Christinet et Pascal Gemperli), avant que le parti ne communique sa décision dans quelques jours.

Des plus démocratiques sur le papier, le projet d'auditionner les trois candidats soulève quand même quelques questions. A commencer par la plus importante: ont-ils réellement les mêmes chances de récolter le soutien des Verts? On peut en douter tant on les imagine mal appeler à voter pour un indépendant, voire carrément pour un PLR. «Tout est possible, car nous ne savons vraiment pas encore pour qui nous appellerons à voter», assure pourtant Patrick Goette. Soit, mais pas sûr que les instances cantonales du parti apprécient. Autre hypothèse: le procédé permet d'occuper le terrain, tout en évitant de trop courber l'échine devant le PS. Avant de finalement se ranger derrière lui? E.BZ

## Gland

### Garçon de 11 ans renversé

Jeudi peu après 16 h, un garçon de 11 ans domicilié à Gland a été heurté par le rétroviseur d'une voiture grise, alors qu'il terminait de traverser sur un passage piéton. Légèrement blessé, il a pu rentrer chez lui et a été emmené à l'hôpital par sa mère. L'automobiliste ne s'est pas arrêté après l'accident, qui a eu lieu au débouché de la route de Begnins sur l'avenue du Mont-Blanc, au giratoire de Brex. Les témoins éventuels sont donc priés de prendre contact avec la police au 021 644 44 44. N.R.

## Pour la paroisse

**Echandens** Comme chaque année depuis trente-cinq ans, les bénévoles d'Echandens organisent aujourd'hui une vente de produits maison, de fleurs et de plantes. Une tombola, une brocante ainsi qu'un repas (jambon à l'os et salade de pommes de terre) complètent le programme. Salle de la voirie, de 9 h à 15 h. M. JOT.

## Cirque en tournée

**Saint-Prex** Le Cirque Helvetia s'est arrêté hier sur la place d'Armes. Le spectacle est à découvrir demain à 15 h. Les saltimbanques installeront ensuite leur chapiteau à Rolle de mardi à jeudi. Réservations: 079 384 30 66. N.R.

## Coppet Jardins en fête au château



A vos bêches! La 7e édition de Jardins en fête a ouvert ses portes hier au château de Coppet. Tout au long du week-end, les visiteurs pourront flâner entre bosquets et allées fleuries. Cette année, le thème phare de la manifestation est le jardin naturel. N.R.